AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (AIPR) – ENCADRANT

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les risques liés aux réseaux existants
- Appliquer les prescriptions de préparation et d'exécution des travaux
- Encadrer les équipes et contrôler les bonnes pratiques
- Se préparer à l'examen AIPR Encadrant

PROGRAMME

- Cadre réglementaire et responsabilités
- Préparation des travaux
- Encadrement des interventions
- Situations anormales et préparation à l'examen

Statistique satisfaction : 95%

Statistique de réussite à la formation : 100%

Tarif : sur devis, contactez-nous pour une proposition adaptée

Durée : 1 jour en présentiel / 4h en distanciel

Format : Présentiel ou distanciel

Session garantie pour 5 participants minimum

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs de chantier, chefs d'équipe, conducteurs de travaux et personnels chargés d'encadrer des interventions à proximité des réseaux.

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur du Bâtiment, Travaux Publics ou auditeur sur la réforme DT/DICT

PRÉREQUIS

Aucun prérequis spécifique. Une expérience chantier est recommandée. Pièce d'identité valide obligatoire à présenter pour l'examen.

MOYENS, SUIVI, ÉVALUATIONS PÉDAGOGIQUES

- Apports réglementaires, cas chantier et échanges
- Supports de cours remis aux participants
- Attestation de formation en fin de parcours

ÉVALUATION

- QCM et évaluation des acquis
- Passage de l'examen AIPR Encadrant suite à la formation

PRISE EN CHARGE

Financement entreprise / OPCO selon conditions. Autre financement : nous consulter

EVOLUBAT-ACADEMY
03.65.67.45.78 - secretariat@evolubat-academy.fr
26 avenue Foch 57000 METZ
NDA : 4457 A4913 57 auprès du Préfet de la région GRAND EST
Numéro SIREN de l'Organisme de Formation : 938 034 154